
Procès-verbal de la séance du Bureau du 9 octobre 2013

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 5)
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 5)
Appel nominal	(p. 5)
Adoption de la procédure d'urgence (projet n°B-2013-4630)	(p. 5)
Adoption des procès-verbaux des Bureaux des 11 juillet et 9 septembre 2013	(p. 5)
N°B-2013-4562 Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Maurice Charrier pour une mission à Montréal (Canada) et Cleveland (Etats-Unis) -	(p. 5)
N°B-2013-4563 Mandat spécial accordé à M. le Conseiller Henry Chabert pour une mission à Séoul (Corée) -	(p. 5)
N°B-2013-4564 Albigny sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 14, chemin des Chasseurs et appartenant aux époux Froment -	(p. 5)
N°B-2013-4565 Albigny sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 10, chemin des Chasseurs et appartenant à Mme Raymonde Ruf -	(p. 5)
N°B-2013-4566 Bron - Acquisition d'un appartement, d'une cave et d'un emplacement de parking formant respectivement les lots n°1242, 1152 et 1432 de la copropriété Terrailon situés au 7, rue Jules Védrières et appartenant à M. et Mme Jean et Renée Chabert -	(p. 5)
N°B-2013-4567 Bron - Acquisition des lots n°44 et 228 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terrailon situé 9, rue Guynemer, bâtiment A, escalier 3 et appartenant à M. et Mme Necmettin Sahin -	(p. 5)
N°B-2013-4568 Corbas - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue des Moissons, d'une partie de la rue de l'Aviation et de l'avenue des Taillis appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône -	(p. 8)
N°B-2013-4569 Corbas - Acquisition d'une parcelle de terrain située avenue des Taillis et appartenant aux conjoints Nesme -	(p. 6)
N°B-2013-4570 Ecully - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 19, chemin Jean-Marie Vianney et appartenant à M. Pierre Barronnier -	(p. 6)
N°B-2013-4571 Ecully - Zone du Tronchon - Acquisition d'un terrain bâti situé 77, chemin du Moulin Carron cadastré AA 31 et appartenant à M. Michel Cochet -	(p. 6)
N°B-2013-4572 Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 2, chemin de la Bouvardière et appartenant à M. Aurélien Kairo et Mme Karla Pollux -	(p. 6)
N°B-2013-4573 Irigny - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin des Flaches et appartenant aux conjoints Cochet/ Clément -	(p. 6)

N°B-2013-4574	<i>Lyon 1er - Acquisition, à titre gratuit, d'un volume de trottoir situé 12, rue Burdeau et appartenant à la SA Orange -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4575	<i>Lyon 3°- Lyon Part-Dieu Place de Milan - Acquisition des lots n°128 et 44 de la copropriété L'Amphitryon, situés 15, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. et Mme Roux -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4576	<i>Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 40, avenue Jean Jaurès et appartenant à la SA d'HLM Alliade habitat -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4577	<i>Saint Germain au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située avenue de la Paix et appartenant à M. Louis De Regnauld de Bellescize -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4578	<i>Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 17, avenue Général Leclerc et appartenant aux époux Daumalle -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4579	<i>Vénissieux - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 87 - 89, avenue Francis de Pressensé et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4580	<i>Vénissieux - Mise en demeure d'acquérir une parcelle de terrain bâtie située 329, route de Vienne et appartenant aux conjoints Meyrigne - Renoncement à l'acquisition -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4581	<i>Vernaison - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin des Flaches et appartenant à M. Jean Guy Perret -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4582	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un tènement industriel situé au 28, rue de la Feyssine et appartenant à l'indivision Vogel - Abrogation de la décision n°B-2008-6041 du Bureau du 25 février 2008 -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4583	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble situé 11, rue Decomberousse et appartenant aux conjoints Barbezat-Pettenuzzo -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4584	<i>Transfert de propriété d'équipements liés au projet Lyon Smart Community -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4585	<i>Bron - Cession, à M. et Mme Necmettin Sahin, des lots n°932 et 996 dépendant du bâtiment D, escalier 6 de la copropriété Le Terrailon située 21, rue Jules Védrières -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4586	<i>Lyon 3°- Déclassement et cession au Consortium composé de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône et de la société Alliade habitat d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de la rue Desaix et de la rue des Cuirassiers -</i>	(p. 8)
N°B-2013-4587	<i>Lyon 7°- Cession à la société française d'habitations économiques (SFHE) de 2 bâtiments situés 49, rue Sébastien Gryphe -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4588	<i>Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, de parcelles de terrain situées 22, avenue Jean Cagne -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4589	<i>Corbas - Déclassement et échange sans soulte de 2 parties du domaine public communautaire situées avenue Salvador Allende contre 2 emprises de terrain situées rue du Champ Blanc et appartenant à M. Pascal Nazaret -</i>	(p. 8)
N°B-2013-4590	<i>Saint Germain au Mont d'Or - Libération par M. Serge Genevay, exploitant agricole, de 3 parcelles de terrain situées avenue de la Paix - Approbation d'une convention -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4591	<i>Albigny sur Saône - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4592	<i>Bron - Autorisation donnée à la société SPIE communications de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées rue Albert Camus et cadastrées OC 1904 et 1911 -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4593	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4594	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4595	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4596	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)

N°B-2013-4597	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4598	<i>Etudes de circulation - Marchés à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Abrogation de la décision n°B-2013-4023 du Bureau du 11 mars 2013 -</i>	(p. 8)
N°B-2013-4599	<i>Missions d'assistance à l'exploitation des ouvrages routiers souterrains de la Communauté urbaine de Lyon - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
N°B-2013-4600	<i>Entretien préventif des contrôleurs et synthèses vocales pour feux tricolores et interventions sur défauts mineurs (lot n°1) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 8)
N°B-2013-4601	<i>Réservation d'emplacements de stands, d'espaces publicitaires, d'accréditations et de fournitures diverses pour le marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) et le marché des professionnels de l'implantation commerciale (MAPIC) prévus au Palais des festivals de Cannes, respectivement du 11 au 14 mars 2014 et du 14 au 16 novembre 2014 - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 10)
N°B-2013-4602	<i>Fourniture de préleveurs (échantillonneurs d'eaux usées), de maintenance curative, des échanges réparations et de la location de pièces détachées et d'accessoires pour ces matériels - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4603	<i>Maintenance du système de distribution électrique de l'Unité de traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4604	<i>Achat de produits chimiques pour le fonctionnement des laboratoires des directions de l'eau, de la voirie et de l'usine d'incinération de la direction de la propreté - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4605	<i>Travaux d'imprimerie pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n°1 : travaux de papeterie administrative en imprimerie - Autorisation de signer les marchés de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4606	<i>Contrôle systématique du fonctionnement des hydrants - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché de prestations de service -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4607	<i>Animation d'une maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS) de lutte contre le saturnisme, l'insalubrité et l'indécence - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4608	<i>Fourniture de produits chimiques industriels destinés aux usines de la Communauté urbaine de Lyon - Fourniture de charbons actifs et autres produits de même fonctionnalité - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4609	<i>Fourniture de pièces détachées et maintenance pour l'instrumentation ENDRESS HAUSER installée sur les divers sites du secteur assainissement et de l'usine d'incinération des ordures ménagères de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4610	<i>Travaux en station d'épuration, de relèvement et d'ouvrages hydrauliques en matière d'électromécanique et d'automatisme - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4611	<i>Conseil et assistance dans le domaine des risques géotechniques dans le cadre de la délivrance des autorisations du droit des sols sur tout le territoire de la Communauté urbaine de Lyon (hors Ville de Lyon) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4612	<i>Travaux de reproduction de documents d'urbanisme - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4613	<i>Agglomération lyonnaise - Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre d'interventions artistiques dans les opérations de renouvellement urbain - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)

N°B-2013-4614	<i>Fournitures de pièces détachées et réparations pour les matériels de type pompes, dégrilleurs, agitateurs et vis de relèvement et de transport de déchets de marque FLYGT - Autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4615	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n°8 : travaux de carrelage - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4616	<i>Lyon 2°- Maintenance du système de vidéo protection du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N°B-2013-4617	<i>Saint Fons - Achèvement du tour de ville ouest - Travaux de voirie de la partie nord - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
N°B-2013-4618	<i>Réalisation de la télégestion du système d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4619	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n°13 : plafonds suspendus, cloisons démontables - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché attribué à l'entreprise INSEO groupe au profit de la société INSEO aménagement -</i>	(p. 10)
N°B-2013-4620	<i>Décines Charpieu - Marché attribué à la société TONELLO INGENIEURS CONSEILS : marché de maîtrise d'oeuvre - Passerelle de Décines sur le canal de Jonage - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au profit de la société BG INGENIEURS CONSEILS SAS -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4621	<i>Lyon - Villeurbanne - Bron - Saint Priest - Décines Charpieu - Meyzieu - Vaulx en Velin - Feyzin - Solaize - Saint Fons - Vénissieux - Givors - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Genis Laval - Marché de consolidation, demande et flux Lyon et agglomération lyonnaise - Autorisation de signer un avenant de transfert avec le mandataire EOHS -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4622	<i>Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à la société Fab'Entech pour le projet de recherche et de développement EMERFAB - Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention d'application financière 2011-2014 du 13 avril 2011 -</i>	(p. 10)
N°B-2013-4623	<i>Lyon 7°- Parc d'artillerie de Gerland - Autorisation de signer un avenant au bail à construction passé entre la Communauté urbaine de Lyon et la SAS Velan concernant un terrain situé au 90, rue Challemel Lacour -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4624	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la SA d'HLM Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes, de lots de copropriété dans l'immeuble situé 8, rue Jubin -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4625	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la Foncière Habitat & humanisme de 4 lots de copropriété dans un immeuble situé 2, cours Tolstoï -</i>	(p. 6)
N°B-2013-4626	<i>Programme de développement du compostage domestique - Attribution de subventions pour le compostage dans les cantines scolaires - Approbation de conventions 2013-2015 -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4627	<i>Programme de développement du compostage domestique - Attribution de subventions aux copropriétés et bailleurs - Approbation des conventions composts collectifs 2013-2016 -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4628	<i>Location et maintenance de véhicules poids lourds sans conducteur pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lots n°1 et 3 et n°1 et 2 - Autorisation de signer les 4 avenants n°1 -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4629	<i>Décines Charpieu - Réitération de la vente de terrains sur le secteur Montout au profit de la société Foncière du Montout - Renonciation aux conditions suspensives non levées -</i>	(p. 7)
N°B-2013-4630	<i>Lyon 3°- Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu, Two Lyon et voie L - Réalisation des études d'impact, élaboration des enquêtes publiques, assistance à la conduite des procédures d'enquêtes publiques environnementales et évaluation environnementale de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le mercredi 9 octobre 2013 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 30 septembre 2013 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, M. Bernard R., Mmes Peytavin, Frih, MM. David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Da Passano (pouvoir à M. Crimier), Buna, Daclin (pouvoir à M. Brachet), Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Philip (pouvoir à Mme Besson), Mme Pédrini (pouvoir à Mme David M.), MM. Passi, Charles, Sécheresse, Desseigne (pouvoir à M. Barral), Bouju (pouvoir à M. Abadie), Mme Laurent (pouvoir à M. Darne J.), MM. Vesco, Assi.

Absents non excusés : MM. Arrue, Barge, Claisse, Rivalta, Julien-Laferrère, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

Adoption de la procédure d'urgence pour le projet de décision n° B-2013-4630

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, vous avez reçu le dossier n° B-2013-4630 concernant le Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu, Two Lyon et voie L - Réalisation des études d'impact, élaboration des enquêtes publiques, assistance à la conduite des procédures d'enquêtes publiques environnementales et évaluation environnementale de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché.

Avant toute discussion, comme ce dossier vous a été adressé en dehors du délai de 5 jours francs, je me dois de vous demander votre accord pour l'examiner en urgence, conformément aux articles L 2121-12 du code général des collectivités territoriales et 43 de notre règlement intérieur.

Je mets donc l'urgence aux voix.

(L'examen en urgence est accepté à l'unanimité).

Adoption des procès-verbaux

des Bureaux des 11 juillet et 9 septembre 2013

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Bureaux des 11 juillet et 9 septembre 2013. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais les mettre aux voix.

(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).

N° B-2013-4562 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Maurice Charrier pour une mission à Montréal (Canada) et Cleveland (Etats-Unis) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

N° B-2013-4563 - Mandat spécial accordé à M. le Conseiller Henry Chabert pour une mission à Séoul (Corée) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2013-4562 et B-2013-4563. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Il s'agit de 2 mandats spéciaux. Un mandat spécial est accordé à monsieur le Vice-Président Maurice Charrier pour participer du 23 au 26 octobre 2013 à Cleveland (Etats-Unis) au congrès mondial annuel de l'Association internationale de développement urbain (INTA).

Le second mandat spécial est accordé à monsieur le Conseiller Henry Chabert, à Séoul (Corée) du 3 au 7 novembre 2013 afin de participer au comité exécutif ainsi qu'au congrès de Citynet.

Voilà monsieur le Président, merci.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° B-2013-4564 - Albigny sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 14, chemin des Chasseurs et appartenant aux époux Froment - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4565 - Albigny sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 10, chemin des Chasseurs et appartenant à Mme Raymonde Ruf - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4566 - Bron - Acquisition d'un appartement, d'une cave et d'un emplacement de parking formant respectivement les lots n° 1242, 1152 et 1432 de la copropriété Terraillon situés au 7, rue Jules Védrines et appartenant à M. et Mme Jean et Renée Chabert - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4567 - Bron - Acquisition des lots n° 44 et 228 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 9, rue Guynemer, bâtiment A, escalier 3 et appartenant à M. et Mme Necmettin Sahin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4569 - Corbas - Acquisition d'une parcelle de terrain située avenue des Taillis et appartenant aux consorts Nesme - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4570 - Ecully - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 19, chemin Jean-Marie Vianney et appartenant à M. Pierre Barronnier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4571 - Ecully - Zone du Tronchon - Acquisition d'un terrain bâti situé 77, chemin du Moulin Carron cadastré AA 31 et appartenant à M. Michel Cochet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4572 - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 2, chemin de la Bouvardière et appartenant à M. Aurélien Kairo et Mme Karla Pollux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4573 - Irigny - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin des Flaches et appartenant aux consorts Cochet/Clément - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4574 - Lyon 1er - Acquisition, à titre gratuit, d'un volume de trottoir situé 12, rue Burdeau et appartenant à la SA Orange - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4575 - Lyon 3° - Lyon Part-Dieu Place de Milan - Acquisition des lots n° 128 et 44 de la copropriété l'Amphitryon, situés 15, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. et Mme Roux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4576 - Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 40, avenue Jean Jaurès et appartenant à la SA d'HLM Alliade habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4577 - Saint Germain au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située avenue de la Paix et appartenant à M. Louis De Regnauld de Bellescize - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4578 - Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 17, avenue Général Leclerc et appartenant aux époux Daumalle - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4579 - Vénissieux - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 87 - 89, avenue Francis de Pressensé et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4580 - Vénissieux - Mise en demeure d'acquérir une parcelle de terrain bâtie située 329, route de Vienne et appartenant aux consorts Meyrigne - Renoncement

à l'acquisition - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4581 - Vernaison - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin des Flaches et appartenant à M. Jean Guy Perret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4582 - Villeurbanne - Acquisition d'un tènement industriel situé au 28, rue de la Feysine et appartenant à l'indivision Vogel - Abrogation de la décision n° B-2008-6041 du Bureau du 25 février 2008 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4583 - Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble situé 11, rue Decomberousse et appartenant aux consorts Barbezat-Pettenuzzo - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4585 - Bron - Cession, à M. et Mme Necmettin Sahin, des lots n° 932 et 996 dépendant du bâtiment D, escalier 6 de la copropriété Le Terrailon située 21, rue Jules Védrières - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4587 - Lyon 7° - Cession à la société française d'habitations économiques (SFHE) de 2 bâtiments situés 49, rue Sébastien Gryphe - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4588 - Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, de parcelles de terrain situées 22, avenue Jean Cagne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4590 - Saint Germain au Mont d'Or - Libération par M. Serge Genevay, exploitant agricole, de 3 parcelles de terrain situées avenue de la Paix - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4623 - Lyon 7° - Parc d'artillerie de Gerland - Autorisation de signer un avenant au bail à construction passé entre la Communauté urbaine de Lyon et la SAS Velan concernant un terrain situé au 90, rue Challemel Lacour - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4624 - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la SA d'HLM Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes, de lots de copropriété dans l'immeuble situé 8, rue Jubin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4625 - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la Foncière Habitat & humanisme de 4 lots de copropriété dans un immeuble situé 2, cours Tolstoï - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4629 - Décines Charpieu - Réitération de la vente de terrains sur le secteur Montout au profit de la société Foncière du Montout - Renonciation aux conditions suspensives non levées - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2013-4564 à B-2013-4567, B-2013-4569 à B-2013-4583, B-2013-4585, B-2013-4587 et B-2013-4588, B-2013-4590, B-2013-4623 à B-2013-4625 et B-2013-4629. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Je vais commencer par les dossiers concernant les acquisitions foncières.

Les dossiers n° B-2013-4570, B-2013-4574 et B-2013-4576 concernent les Communes d'Ecully, Lyon 1^{er} et Saint Fons. Il s'agit d'acquisitions foncières pour une surface totale de 601 mètres carrés. Ces acquisitions se feront à titre gratuit et sont nécessaires à des aménagements de voirie de proximité.

Les dossiers n° B-2013-4564, B-2013-4565, B-2013-4569 B-2013-4572, B-2013-4573, B-2013-4577 à B-2013-4579, B-2013-4581 concernant les Communes d'Albigny sur Saône, Feyzin, Irigny, Vernaison, Vénissieux, Saint Germain au Mont d'Or, Corbas et Tassin la Demi-Lune. Ce sont des acquisitions pour une surface totale de 1 252 mètres carrés et un montant de 14 922,69 €. Ces terrains serviront à des aménagements de voirie de proximité.

Les dossiers n° B-2013-4566 et B-2013-4567 à Bron concernent, dans le cadre de l'ORU Terrailon, l'acquisition de 2 logements, 2 caves et 1 parking ainsi que les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 150 000 €.

Le dossier n° B-2013-4571 à Ecully, dans le cadre de l'aménagement du site du Tronchon, concerne l'aménagement d'une réserve foncière pour une offre immobilière à vocation économique. Il s'agit de l'acquisition d'une maison sur un terrain de 1 563 mètres carrés pour un montant de 480 000 €.

Le dossier n° B-2013-4575 à Lyon 3^e, place de Milan, 15, boulevard Vivier Merle concerne, dans le cadre de l'aménagement du quartier de la Part-Dieu, l'acquisition des lots n° 128 et 44 de la copropriété l'Amphitryon. Il s'agit d'un logement et d'un parking ainsi que des parties communes s'y rattachant pour un montant de 215 000 €.

Le dossier n° B-2013-4583 à Villeurbanne, 11, rue Decomberousse, dans le cadre de l'aménagement du Carré de Soie, concerne l'acquisition d'une maison sur un terrain d'une superficie de 360 mètres carrés pour un montant de 210 000 €.

Le dossier n° B-2013-4585 à Bron, 21, rue Jules Védrines concerne, dans le cadre des relogements pour l'opération ORU Terrailon, la cession à monsieur et madame Sahin, d'un logement et d'une cave pour un montant de 92 000 €.

Le dossier n° B-2013-4587 à Lyon 7^e, 49, rue Sébastien Gryphe, concerne la cession à la société française d'habitations économiques (SFHE) de 2 bâtiments pour la réhabilitation de 16 logements PLS, pour un montant de 1 785 M€.

Le dossier n° B-2013-4588 à Vénissieux, dans le cadre de la ZAC Armstrong, concerne la cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, d'un terrain de 3 211 mètres carrés permettant la réalisation de 95 logements dont 72 locatifs et 23 accessions sociales, pour un montant de 905 026,94 €.

Le dossier n° B-2013-4629 à Décines Charpieu concerne la réitération de la vente de terrains sur le secteur Montout au profit de la société Foncière du Montout et d'une renonciation aux conditions suspensives non levées.

Les conditions suspensives figurant dans la promesse de vente suivante sont aujourd'hui levées et font l'objet des pièces justificatives 1A, 1B et 2 à 8. Aucun droit de préemption et aucun de préférence ne s'exerce sur ce bien. L'aboutissement et le caractère définitif des procédures administratives au titre de la police de l'eau et des espèces protégées, l'obtention d'une décision tacite ou expresse de non-opposition à déclaration préalable par la Communauté urbaine de Lyon purgée du recours aux tiers, l'obtention d'une décision tacite ou expresse de non-opposition à déclaration préalable de la société Foncière du Montout purgée du recours aux tiers, la désaffectation et le déclassement définitif du bien, la signature par la société Foncière du Montout des promesses de vente sur les autres parcelles nécessaires pour la réalisation du projet de construire, l'obtention par la société Foncière du Montout du financement nécessaire à la construction et la signature d'un contrat de conception-réalisation avec l'entreprise ou le groupement d'entreprises chargé de la construction. Tous ces éléments font partie des pièces justificatives.

Ensuite, la renonciation aux conditions suspensives tenant au caractère définitif du plan local d'urbanisme (PLU) révisé, compte tenu des procédures en cours, au caractère définitif du permis de construire, compte tenu des procédures en cours, notamment la confirmation par l'arrêt de la Cour administrative d'appel du 12 juillet 2013 et au caractère définitif des décisions du Bureau et des délibérations du Conseil de communauté, compte tenu des procédures en cours. Suite à l'annulation de la décision du Bureau du 18 avril 2011, le Tribunal administratif en date du 10 janvier 2013 pour motif de forme avait annulé cette délibération mais considérait régulière la promesse et la cession du bien envisagé. Il a été demandé à la Communauté urbaine de régulariser par une nouvelle décision de signature de l'acte, avant le 1^{er} avril 2013, ce qui a été fait par décision du Bureau le 11 février 2013.

Subsiste à ce jour la condition résolutoire liée à l'achèvement du gros œuvre du programme de construction dans les 20 mois à compter de la signature de l'acte authentique de vente. Cette situation permet aujourd'hui d'envisager la réitération de la vente, préalable nécessaire à la construction du stade, les parties renonçant, au vu de l'avancement du projet et des décisions de justice déjà intervenues, aux conditions suspensives liées au caractère définitif du permis de construire et de la révision n° 1 du PLU et des décisions de la Communauté urbaine relatives au projet, parmi lesquelles la décision d'autorisation de signature de la promesse de vente.

Il est proposé d'approuver la renonciation aux conditions suspensives non levées figurant dans la promesse de vente et la réitération de la vente. Les procédures en cours auprès du Conseil d'Etat n'étant pas suspensives. Les pièces justificatives mentionnées dans le présent dossier sont consultables dans les conditions prévues au règlement intérieur du Conseil (1A, 1B et 2 à 8).

Voilà pour ce dossier un peu complexe.

Le dossier n° B-2013-4580 à Vénissieux, 329, route de Vienne concerne un renoncement à la mise en demeure d'acquérir à l'emplacement réservé n° 01 une parcelle de terrain bâtie, d'une superficie de 43 mètres carrés qui était dédiée à l'élargissement de la route de Vienne.

Le dossier n° B-2013-4582 à Villeurbanne concerne l'abrogation de la décision n° B-2008-6041 du Bureau du 25 février 2008.

Le dossier n° B-2013-4590 à Saint Germain au Mont d'Or concerne la requalification de l'avenue de la Paix. Il s'agit d'une libération de terrains d'une surface de 340 mètres carrés pour un montant de 400 € correspondant au prix de l'indemnité d'éviction de l'exploitant.

Le dossier n° B-2013-4623 à Lyon 7°, parc d'artillerie de Gerland concerne la signature d'un avenant au bail à construction passé entre la Communauté urbaine de Lyon et la SAS Velan concernant un terrain situé au 90, rue Challemel Lacour. Cette modification porte sur la durée du bail qui est portée de 50 ans à 99 ans et le loyer du bail indexé dans la limite de 50 % en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction.

Le dossier n° B-2013-4624 à Villeurbanne, 8, rue Jubin concerne la SA d'HLM Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes. Il s'agit de mettre à disposition un bâtiment de 5 logements et 5 caves, par bail emphytéotique, avec un droit d'entrée s'élevant à 225 040 € et un loyer symbolique de 1 €. La société prend en charge 84 700 € HT de travaux de réhabilitation.

Le dossier n° B-2013-4625 à Villeurbanne, au 2, cours Tolstoï concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique d'une durée de 40 ans, de 4 lots de copropriété dans un immeuble avec un droit d'entrée s'élevant à 212 000 €. Cette mise à disposition se ferait auprès de la Foncière Habitat & humanisme pour réhabiliter ces 4 logements PLAI.

Mesdames et messieurs, j'en ai terminé avec la présentation de ces dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup monsieur Barral. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2013-4576 et B-2013-4587 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2013-4568 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue des Moissons, d'une partie de la rue de l'Aviation et de l'avenue des Taillis appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Direction de la voirie -

N° B-2013-4586 - Lyon 3° - Déclassement et cession au Consortium composé de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône et de la société Alliade habitat d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de la rue Desaix et de la rue des Cuirassiers - Direction de la voirie -

N° B-2013-4589 - Corbas - Déclassement et échange sans soulte de 2 parties du domaine public communautaire situées avenue Salvador Allende contre 2 emprises de terrain situées rue du Champ Blanc et appartenant à M. Pascal Nazaret - Direction de la voirie -

N° B-2013-4598 - Etudes de circulation - Marchés à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Abrogation de la décision n° B-2013-4023 du Bureau du 11 mars 2013 - Direction de la voirie -

N° B-2013-4599 - Missions d'assistance à l'exploitation des ouvrages routiers souterrains de la Communauté urbaine de Lyon - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2013-4600 - Entretien préventif des contrôleurs et synthèses vocales pour feux tricolores et interventions sur défauts mineurs (lot n° 1) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2013-4617 - Saint Fons - Achèvement du tour de ville ouest - Travaux de voirie de la partie nord - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2013-4568, B-2013-4586, B-2013-4589, B-2013-4598 à B-2013-4600 et B-2013-4617. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, j'ai 7 dossiers à vous présenter.

Le dossier n° B-2013-4568 concerne Corbas. A l'issue de son opération d'aménagement d'un programme de construction, l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue des Moissons. L'ensemble des parcelles correspond à une superficie totale de 3 265 mètres carrés environ. L'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône s'est engagé à céder gratuitement à la Communauté urbaine l'ensemble des terrains. L'ensemble des services communautaires consultés a émis un avis favorable à ce classement. Ce classement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation la présente opération a été dispensée d'enquête publique.

Le dossier n° B-2013-4586 concerne le Consortium composé de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône et de la société Alliade habitat qui a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire située à l'angle de la rue Desaix et de la rue des Cuirassiers à Lyon 3°. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser, au profit du Consortium l'emprise d'une surface de 37 mètres carrés environ. Une enquête technique a été réalisée, faisant apparaître la présence de différents réseaux. Leur dévoiement éventuel sera à la charge exclusive du Consortium. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. Comme précédemment, ce déclassement ne remettant pas en cause les conditions de desserte et de circulation, la présente opération a été dispensée d'enquête publique. Aux termes de la promesse de vente, la cession au Consortium interviendrait au prix de 43 600 €, bien libre de toute location ou occupation.

Le dossier n° B-2013-4589 concerne à nouveau la Commune de Corbas. Dans le cadre du projet d'élargissement de la rue du Champ Blanc, la Communauté urbaine de Lyon a sollicité monsieur Nazaret, propriétaire, afin d'acquérir une partie de chacune de ces parcelles pour une surface totale de 59 mètres carrés environ afin de mener à bien le projet d'élargissement. En contrepartie, la Communauté urbaine a accepté de céder à monsieur Nazaret 2 parcelles de terrain communautaire d'une surface totale de 54 mètres carrés environ.

Préalablement à cet échange foncier, il convient de déclasser au profit de monsieur Nazaret, les 2 emprises, d'une superficie totale de 54 mètres carrés. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. Des réseaux passent sous ou à proximité immédiate de l'emprise à déclasser. Leur dévoiement éventuel sera réalisé dans le cadre des travaux d'élargissement de la rue du Champ Blanc. Les 2 parties ont convenu d'un échange de terrains sans soulte.

Le dossier n° B-2013-4598 concerne une décision du Bureau du 11 mars 2013. La Communauté urbaine de Lyon a approuvé le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et l'autorisation de signer le marché cité en objet pour l'année 2014 et éventuellement 2015, 2016, et 2017. Or, au cours de l'élaboration du cahier des charges des marchés, il est apparu nécessaire de modifier les seuils déterminés initialement en les diminuant pour les lots n° 2 et n° 3. Les seuils déterminés pour le lot n° 1 restent inchangés. Aussi, le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure, en vue de l'attribution de 3 marchés de services pour l'année 2014 par reconduction expresse pour un montant maximum de 3 200 000 € HT. L'opération fait l'objet de 3 lots géographiques. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Ces prestations feront l'objet de 3 marchés à bons de commande. Le présent dossier concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer lesdits marchés.

Le dossier n° B-2013-4599 concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché de missions d'assistance à exploitation des ouvrages routiers souterrains de la Communauté urbaine de Lyon, pour une durée ferme de un an, reconductible 3 fois. Ces prestations permettent au service des tunnels de se faire assister par une équipe d'experts pour l'exploitation de ses infrastructures routières. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande. Le présent dossier concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer les marchés.

Le dossier n° B-2013-4600 concerne l'opération "entretien préventif des contrôleurs de feux tricolores et des synthèses vocales et interventions sur défauts mineurs" composée de 2 lots géographiques a fait l'objet d'une précédente décision du Bureau. Compte tenu des évolutions technologiques opérées sur le carrefour à feux et l'observation de la consommation au premier semestre 2013, les seuils du marché du lot n° 1 ne sont plus en cohérence avec le besoin. Il a été décidé de ne pas reconduire le lot n° 1 de cette opération et de relancer une procédure de mise en concurrence pour l'année 2014. Le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de ce marché. Ces prestations ont pour objet d'assurer l'entretien préventif des contrôleurs de feux tricolores. Ce marché sera attribué à une entreprise seule ou à un groupement solidaire. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Ce marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande. Le présent dossier concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4617 concerne un marché de travaux de voirie pour l'achèvement du tour de ville ouest - partie nord à Saint Fons. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 6 septembre 2013, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise JEAN LEFEBVRE SUD EST, pour un montant de

871 895,36 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Voilà, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien monsieur Abadie. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4586 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2013-4584 - Transfert de propriété d'équipements liés au projet Lyon Smart Community - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local -

M. LE PRÉSIDENT : Le dossier n° B-2013-4584 est retiré de l'ordre du jour.

N° B-2013-4591 - Albigny sur Saône - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-4592 - Bron - Autorisation donnée à la société SPIE communications de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées rue Albert Camus et cadastrées 0C 1904 et 1911 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4593 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4594 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4595 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4596 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4597 - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4605 - Travaux d'imprimerie pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 1 : travaux de papeterie administrative en imprimerie - Autorisation de signer les marchés de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-4615 - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 8 : travaux de carrelage - Autorisation de signer le marché

à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-4616 - Lyon 2° - Maintenance du système de vidéo protection du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-4619 - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 13 : plafonds suspendus, cloisons démontables - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché attribué à l'entreprise INSEO groupe au profit de la société INSEO aménagement - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers n° B-2013-4591, B-2013-4592, B-2013-4593 à B-2013-4597, B-2013-4605, B-2013-4615, B-2013-4616, B-2013-4619. Monsieur Darne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE, rapporteur : Monsieur le Président, je présente d'abord une série de dossiers de madame la Vice-Présidente Laurent.

Le dossier n° B-2013-4591 à Albigny sur Saône concerne l'autorisation de déposer une demande de permis de démolir au profit de la direction générale du développement urbain, dans le cadre de l'opération centre-bourg.

Le dossier n° B-2013-4592 à Bron concerne l'autorisation donnée à la société SPIE communications de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées rue Albert Camus.

Nous avons ensuite des marchés.

Le dossier n° B-2013-4605 concerne l'autorisation de signer les marchés de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour des travaux d'imprimerie au profit de l'entreprise CEPAP-BERTHOUD pour un montant global maximum de 200 000 € HT, pour une durée ferme de 2 ans reconductible de façon expresse une fois.

Le dossier n° B-2013-4615 concerne un marché de travaux pour un lot de carrelage sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit d'une autorisation à signer le marché à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Ce marché serait signé avec le groupement Pavimentum Vassivière pour un montant annuel de 80 000 € HT minimum et 320 000 € HT maximum.

Le dossier n° B-2013-4616 à Lyon 2 concerne la maintenance du système de vidéo protection du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP). Ce marché à bons de commande serait signé avec l'entreprise Roiret Services pour montant minimum de 90 000 € HT et maximum de 180 000 € HT et conclu pour une durée ferme de 2 années, reconductible une fois 2 années.

Le dossier n° B-2013-4619 concerne un avenant qui consiste à transférer un marché attribué à l'entreprise INSEO au profit de la société INSEO aménagement. Il s'agit de travaux de maintenance sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon pour un lot de plafonds suspendus.

J'en viens aux dossiers de madame la Vice-Présidente Pédrini qui sont des garanties d'emprunts. Il s'agit de 5 décisions pour 51 garanties d'emprunts pour un montant significatif de 25 M€.

Le dossier n° B-2013-4593 concerne l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat pour une opération de rachat d'un foyer de travailleurs migrants de 142 places à Adoma pour un montant garanti de 864 000 €.

Le dossier n° B-2013-4594 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda pour différentes opérations à Rillieux la Pape.

Le dossier n° B-2013-4595 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour des logements neufs et 2 PLAI situés à Lyon 3° pour un montant de 453 900 €.

Le dossier n° B-2013-4596 est assez important en montant puisqu'il s'agit d'une garantie d'emprunts de 19 148 245 € accordées à la SA d'HLM 3F pour des logements qui sont dans différentes communes : Lyon 1^{er} pour 35 logements et 12 PLAI, Lyon 9° pour 13 logements PLUS et 5 PLAI, à Tassin la Demi Lune pour 14 logements PLUS et 4 PLAI, à Craponne pour 17 logements PLUS et 5 PLAI, à Sathonay Camp pour 26 logements PLUS et 7 PLAI, à Lyon 2° pour 14 logements PLUS et 7 PLAI, à Lyon 2 pour 93 logements PLUS et 32 PLAI, à Collonges au Mont d'Or pour 7 logements PLUS et 3 PLAI, d'autres à Meyzieu, Lyon 6° et Lyon 1^{er} pour 80 logements. C'est un ensemble d'opérations très significatives.

Le dossier n° B-2013-4597 concerne une garantie d'emprunt de 3 545 909 € accordée à la SA d'HLM Alliage habitat. Il s'agit d'un transfert de patrimoine pour une acquisition-amélioration de 51 logements situés résidence Grossmann 3, avenue Général Leclerc à Villeurbanne.

J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien monsieur Darne. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part aux débats ni aux votes des dossiers n° B-2013-4596 et B-2013-4597 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

N° B-2013-4601 - Réserve d'emplacements de stands, d'espaces publicitaires, d'accréditations et de fournitures diverses pour le marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) et le marché des professionnels de l'implantation commerciale (MAPIC) prévus au Palais des festivals de Cannes, respectivement du 11 au 14 mars 2014 et du 14 au 16 novembre 2014 - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité -

N° B-2013-4622 - Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à la société Fab'Entech pour le projet de recherche et de développement EMERFAB - Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention d'application financière 2011-2014 du 13 avril 2011 - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Gelas rapporte les dossiers n° B-2013-4601 et B-2013-4622. Madame Gelas, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GELAS, rapporteur : Monsieur le Président, je rapporte le dossier n° B-2013-4601 pour le Vice-Président Daclin. Ce dossier concerne le MIPIM et le MAPIC 2014. Il s'agit de vous autoriser, monsieur le Président, à signer le marché à bons de commande relatif à la réservation d'emplacements de stands, d'espaces publicitaires, d'accréditations et de fournitures diverses avec la société Reed Midem, pour un montant maximum de 220 000 € HT.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres : dans le 7° paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Le marché ferait l'objet d'un marché..." Il convient de lire "conclu pour une durée ferme de 14 mois" au lieu de "conclu pour une durée ferme de un an". Dans le dispositif commençant par "1° - Autorise monsieur le Président..." Il convient de lire "pour une durée ferme de 14 mois" au lieu de "pour une durée ferme de un an".

Je rapporte le dossier n° B-2013-4622 pour le Vice-Président Kimelfeld. Ce dossier concerne le pôle de compétitivité Lyonbiopôle. Il s'agit de signer un avenant à la convention d'application financière passée avec la société Fab'entech pour le projet de recherche EMERFAB avec une prolongation de la durée du projet de 13 mois. Voici monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GELAS.

N° B-2013-4602 - Fourniture de préleveurs (échantillonneurs d'eaux usées), de maintenance curative, des échanges réparations et de la location de pièces détachées et d'accessoires pour ces matériels - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2013-4604 - Achat de produits chimiques pour le fonctionnement des laboratoires des directions de l'eau, de la voirie et de l'usine d'incinération de la direction de la propreté - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2013-4606 - Contrôle systématique du fonctionnement des hydrants - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché de prestations de service - Direction de l'eau -

N° B-2013-4608 - Fourniture de produits chimiques industriels destinés aux usines de la Communauté urbaine de Lyon - Fourniture de charbons actifs et autres produits de même fonctionnalité - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2013-4609 - Fourniture de pièces détachées et maintenance pour l'instrumentation ENDRESS HAUSER installée sur les divers sites du secteur assainissement et de l'usine d'incinération des ordures ménagères de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2013-4610 - Travaux en station d'épuration, de relèvement et d'ouvrages hydrauliques en matière d'électromécanique et d'automatisme - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2013-4614 - Fournitures de pièces détachées et réparations pour les matériels de type pompes, dégrilleurs, agitateurs et vis de relèvement et de transport de déchets de marque FLYGT - Autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction de l'eau -

N° B-2013-4618 - Réalisation de la télégestion du système d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers numéros B-2013-4602, B-2013-4604, B-2013-4606, B-2013-4608 à B-2013-4610, B-2013-4614 et B-2013-4618. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2013-4602 concerne une autorisation de signer le marché suite à un appel d'offres ouvert pour la fourniture de préleveurs (échantillonneurs d'eaux usées), de maintenance curative. C'est un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 4 ans. Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 90 000 € HT et maximum de 270 000 € HT pour la durée ferme du marché.

Le dossier n° B-2013-4604 concerne une autorisation de signer le marché suite à un appel d'offres ouvert relatif à l'achat de produits chimiques pour le fonctionnement des laboratoires des directions de l'eau, de la voirie et de l'usine d'incinération de la direction de la propreté. C'est un marché pour une durée ferme de 1 an, reconductible 3 fois. Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 20 000 € HT et maximum de 80 000 € HT pour la durée ferme du marché.

Le dossier n° B-2013-4606 concerne le contrôle systématique du fonctionnement des hydrants. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché de prestations de service suite à un appel d'offres ouvert. Cette procédure est relancée suite à la décision du représentant de l'entité adjudicatrice de déclarer la procédure précédente sans suite pour motif d'intérêt général. Le marché serait un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année. Le marché comporterait un engagement de commande annuel de 300 000 € HT minimum et 550 000 € HT maximum.

Le dossier n° B-2013-4608 concerne une autorisation de signer le marché suite à un appel d'offres ouvert pour la fourniture de produits chimiques industriels destinés aux usines de la Communauté urbaine de Lyon et la fourniture de charbons actifs et autres produits de même fonctionnalité. Le marché est un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année. Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 40 000 € HT et maximum de 160 000 € HT pour la durée ferme du marché.

Le dossier n° B-2013-4609 concerne lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et l'autorisation de signer le marché concernant la fourniture de pièces détachées et maintenance pour l'instrumentation ENDRESS HAUSER installée sur les divers sites du secteur assainissement et de l'usine d'incinération des ordures ménagères de la Communauté urbaine de Lyon. Le

marché est un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année. Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 60 000 € HT et maximum de 180 000 € HT pour la durée ferme du marché.

Le dossier n° B-2013-4610 concerne une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la maintenance des équipements électromécaniques des stations de relèvement et d'assainissement des eaux usées et l'amélioration de leur fonctionnement. Les travaux font l'objet de 2 lots : rive droite et rive gauche de la Saône pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année. Chaque lot, pour la durée ferme du marché, s'élève à un montant annuel minimum de 200 000 € HT et maximum de 600 000 € HT.

Le dossier n° B-2013-4614 concerne une autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence puisque c'est un matériel spécifique (pompes). Il s'agit d'un parc important de matériels de marque FLYGT. La société XYLEM WATER SOLUTIONS FRANCE, est la seule habilitée à fournir des pièces détachées certifiées d'origine de cette marque. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 6 septembre 2013, a attribué ce marché à cette société pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année. Le marché comporte un engagement de commande minimum annuel de 150 000 € HT et maximum annuel de 450 000 € HT.

Le dossier n° B-2013-4618 concerne la réalisation de la télégestion du système d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon et l'autorisation de signer un avenant. Pendant l'exécution des prestations, des besoins non identifiés ont émergé durant les phases de recettes usine, lors de la prise en main de l'outil par l'exploitant. Ces évolutions permettent d'améliorer l'ergonomie du système. Cet avenant d'un montant de 66 700,00 € HT porterait le montant total du marché à 1 555 374,26 € HT, soit une augmentation de 4,48 % du montant initial du marché. Merci chers collègues.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Colin. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2013-4603 - Maintenance du système de distribution électrique de l'Unité de traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2013-4626 - Programme de développement du compostage domestique - Attribution de subventions pour le compostage dans les cantines scolaires - Approbation de conventions 2013-2015 - Direction de la propreté -

N° B-2013-4627 - Programme de développement du compostage domestique - Attribution de subventions aux copropriétés et bailleurs - Approbation des conventions composts collectifs 2013-2016 - Direction de la propreté -

N° B-2013-4628 - Location et maintenance de véhicules poids lourds sans conducteur pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lots n° 1 et 3 et n° 1 et 2 - Autorisation de signer les 4 avenants n° 1 - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Besson rapporte les dossiers n° B-2013-4603 et B-2013-4626 à B-2013-4628. Madame Besson, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente BESSON, rapporteur : Je remplace mon collègue, le Vice-Président Philip. Le dossier n° B-2013-4603 propose d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour la maintenance du système de distribution électrique de l'Unité de traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud, et tous les actes y afférents, avec l'entreprise Erec Technologies pour un montant global minimum de 150 000 € HT, soit 179 400 € TTC et maximum de 450 000 € HT, soit 538 200 € TTC pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois 2 années.

Le dossier n° B-2013-4626 concerne le programme de développement du compostage domestique, l'attribution de subventions pour le compostage dans les cantines scolaires et l'approbation de conventions 2013-2015. Par délibération n° 2010-1798 du 25 octobre 2010, le Conseil de communauté a approuvé le programme de développement du compostage domestique 2010-2014, plus particulièrement sur l'habitat collectif et les cantines scolaires. Les axes qui ont été approuvés dans le programme concernent la diffusion d'un guide sur le compostage, la mise en place d'un réseau de maîtres composteurs aux seins des communes, la mise en place d'un réseau autour du lombricompostage, la mise en place du compostage collectif et la mise en place du compostage collectif au sein des cantines scolaires. Depuis la mise en place de ce programme, 3 demandes ont été adressées à la Communauté urbaine : l'école Saint Exupéry, la Ville de Vénissieux pour un montant total de subvention de 1 124,80 € TTC, l'école Victor Hugo, la Ville de Saint Genis les Ollières pour un montant total de subvention de 4 669,29 € TTC, l'école Pasteur, la Ville de Grigny pour un montant total de subvention de 4 441 € TTC. L'objectif fixé pour le compostage collectif dans les cantines scolaires est l'émergence de 16 projets entre 2012 et 2014. L'aide de la Communauté urbaine de Lyon portera sur 50 % du coût du matériel nécessaire à la réalisation du compost pour les collèges et lycées et 80 % du coût du matériel nécessaire à la réalisation du compost pour les établissements d'enseignement maternelle et les écoles primaires.

Une question du groupe Europe Ecologie-Les Verts concerne le fait que la Commune de Saint Fons se soit portée candidate pour l'école M3E concernant le compostage dans les cantines. La Commune aurait été informée du fait que sa candidature ait été retenue et aurait lancé les achats pour installer le compostage en novembre. Or l'école M3E ne figure pas parmi les 3 écoles listées dans le dossier. Le groupe souhaite connaître l'avancement du dossier et un calendrier. La réponse de la direction de la propreté stipule qu'elle accompagne 6 projets de compostage au sein des cantines scolaires sur les Communes de Grigny, Vénissieux, Saint Genis les Ollières, Saint Genis Laval, Tassin la Demi Lune et Charbonnières les Bains à travers un marché avec l'association iséroise Trièves compostage. Ces 6 projets ont été installés au cours du 1^{er} trimestre 2013. Le financement de la Communauté urbaine, à hauteur de 80 %, fait l'objet d'une convention gérée en Bureau. Parmi eux, seuls 3 dossiers sont complets et ils font donc l'objet d'un passage à ce Bureau. Pour la période 2013-2014, il est envisagé l'accompagnement d'une dizaine de projets au sein de 10 nouvelles communes. En juillet, la direction de la propreté a présélectionné une quinzaine de communes qui se sont portées candidates pour la mise en place d'un compost au sein de la cantine d'une de leur école. Parmi elles figurent l'école M3E de Saint Fons. Trièves, via une étude de faisabilité complète, étudie chaque dossier et la direction de la propreté a prévu de sélectionner les 10 écoles

qui seront soutenues lors des réunions le 21 octobre prochain. La Commune de Saint Fons n'a donc pu être informée que son dossier était retenu et il est donc normal qu'elle ne figure pas dans le dossier. Une réponse lui sera transmise au mieux dans 3 semaines. Dans le cas où elle serait retenue, la délibération la concernant sera prête entre 6 et 9 mois.

Par ailleurs, l'une des missions de Trièves consiste à aider le porteur de projet à trouver la solution technique la plus adaptée à son projet. Il serait donc dommage que la Commune investisse d'ores et déjà dans un matériel qui pourrait ne pas être le plus adapté.

Le dossier B-2013-4627 concerne le compostage collectif en pieds d'immeuble portés par les copropriétés ou les bailleurs. Il est demandé d'approuver l'attribution de subventions à la régie FONCIA COUPAT pour une copropriété, au bailleur social Alliade habitat, à la régie Delastre & Associés et à la régie Fertoret-Coppier pour une copropriété ainsi que d'autoriser le Président à signer les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et chacun des bénéficiaires des subventions pour une durée de 3 ans dont l'objet est de définir les engagements réciproques de chacune des parties.

Le dossier n° B-2013-4628 concerne la location et la maintenance de véhicules poids lourds sans conducteur pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon, lots n° 1 et 3 et n° 1 et 2 et l'autorisation de signer les 4 avenants n° 1. Il s'agit d'approuver les avenants n° 1 aux marchés conclus avec l'entreprise EURO LOCATION pour, dans l'ordre précité, le lot n° 1 : location et maintenance de 2 véhicules poids lourds 4x4 sans conducteur pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon, le lot n° 3 : location, maintenance de 12 véhicules 19/21 tonnes sans conducteur pour assurer des prestations de déneigement sur le territoire de la Communauté urbaine, le lot n° 1 : location et maintenance de 2 véhicules poids lourds 4x4 sans conducteur pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine et le lot n° 2 : location et maintenance de 2 véhicules poids lourds sans conducteur pour assurer des prestations de viabilité hivernale sur le territoire de la Communauté urbaine ainsi que d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits avenants.

M. LE PRESIDENT : Merci, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité. M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4627 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente BESSON.

N° B-2013-4607 - Animation d'une maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (MOUS) de lutte contre le saturnisme, l'insalubrité et l'indécence - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2013-4621 - Lyon - Villeurbanne - Bron - Saint Priest - Décines Charpieu - Meyzieu - Vaulx en Velin - Feyzin - Solaize - Saint Fons - Vénissieux - Givors - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Genis Laval - Marché de consolidation, demande et flux Lyon et agglomération lyonnaise - Autorisation de signer un avenant de transfert avec le mandataire EOHS - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte les dossiers n° B-2013-4607 et B-2013-4621. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, 2 projets de décisions. Le dossier n° B-2013-4621 concerne un avenant de transfert de siège social de l'Observatoire social de Lyon qui consolide les statistiques dans les instances locales de l'habitat et des attributions (ILHA).

Le dossier n° B-2013-4607 concerne la relance d'un appel d'offres pour une maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale dans le domaine de la lutte contre le saturnisme, l'insalubrité et l'indécence. Ce programme est initié depuis 1995 et se poursuit au fil des actions dans les parcs encore touchés par ces questions.

Ces dossiers sont dispersés entre l'Etat, le Conseil général et les différents partenaires mais seront recentrés quand la Métropole sera en place.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

N° B-2013-4611 - Conseil et assistance dans le domaine des risques géotechniques dans le cadre de la délivrance des autorisations du droit des sols sur tout le territoire de la Communauté urbaine de Lyon (hors Ville de Lyon) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

N° B-2013-4612 - Travaux de reproduction de documents d'urbanisme - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente David rapporte les dossiers n° B-2013-4611 et B-2013-4612. Madame David, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DAVID, rapporteur : Je tiens tout d'abord à féliciter ceux qui ont contribué à la rénovation de la salle.

Le dossier n° B-2013-4611 concerne les risques géotechniques. La Communauté urbaine de Lyon doit confier une mission de conseil et d'assistance à un prestataire spécialisé dans le domaine des risques géotechniques dans le cadre de l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols délivrées par les maires. Pour le compte des communes-membres (hors Ville de Lyon), la Communauté urbaine donne son avis sur l'analyse des projets.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application du code des marchés publics pour l'attribution du marché relatif à une mission de conseil et assistance.

Le marché comporterait un engagement annuel de commande minimum de 41 860 € TTC et maximum de 119 600 € TTC pour la durée ferme du marché. Les montants relatifs à la période ferme sont identiques pour les périodes de reconduction. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 13 septembre 2013, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise ERG SAS.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4612 concerne les travaux de reprographie de documents d'urbanisme : la Communauté urbaine de Lyon, compétente en matière de planification urbaine d'aménagement et d'urbanisme, a la responsabilité d'un document d'urbanisme réglementaire spécifique et de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine. Le PLU nécessite des travaux de reproduction spécifiques sous forme papier ou numérique (plans et pièces écrites), à mettre en forme et livrer ces documents (plans en noir et blanc, plans en couleurs et pièces écrites du PLU) au sein de la Communauté urbaine dans des délais stricts. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics et conclu pour une durée ferme de 4 ans. Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 358 800 € TTC et maximum de 1 196 000 € TTC pour la durée du marché. Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de la séance du 13 septembre 2013, a classé les offres et choisi celle de la société Seven. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DAVID.

N° B-2013-4613 - Agglomération lyonnaise - Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre d'interventions artistiques dans les opérations de renouvellement urbain - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte le dossier n° B-2013-4613. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Le dossier n° B-2013-4613 propose de signer un marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage concernant la mise en oeuvre d'interventions artistiques dans les opérations de renouvellement urbain. Chacun sait que le volet culturel est gage de succès dans ces opérations de renouvellement urbain. Le marché est passé avec la société ARTER. Avis favorable.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

N° B-2013-4620 - Décines Charpieu - Marché attribué à la société TONELLO INGENIEURS CONSEILS : marché de maîtrise d'oeuvre - Passerelle de Décines sur le canal de Jonage -

Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au profit de la société BG INGENIEURS CONSEILS SAS - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Bernard rapporte le dossier n° B-2013-4620. Monsieur Bernard, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BERNARD, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre pour la passerelle de Décines, il s'agit du transfert passé initialement avec la société TONELLO INGENIEURS CONSEILS à la société BG INGENIEURS CONSEILS SAS, son associé unique, conformément à la dissolution sans liquidation de la société TONELLO INGENIEURS CONSEILS. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BERNARD.

N° B-2013-4630 - Lyon 3° - Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu, Two Lyon et voie L - Réalisation des études d'impact, élaboration des enquêtes publiques, assistance à la conduite des procédures d'enquêtes publiques environnementales et évaluation environnementale de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain

M. LE PRESIDENT, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président CHARLES, absent : Je rapporte le dossier n° B-2013-4630. Le dossier concerne le pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu. Il s'agit de permettre le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour un marché et de l'autorisation à signer ce marché relatif à la réalisation des études d'impact, l'élaboration des enquêtes publiques, l'assistance à la conduite des procédures d'enquêtes publiques environnementales et l'évaluation environnementale de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU pour les projets du PEM Part-Dieu, Two Lyon et voie L.

Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président COLLOMB, en remplacement de M. le Vice-Président CHARLES, absent.

La séance est levée à 12 heures 10.
